



Mairie

**COMMUNE DE CHANTEMERLE LES BLES
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 SEPTEMBRE 2024 A 18 H 30**

Étaient présents : M. ROBIN Vincent, Mme BRUNIERE Aurélie, M. CAMPAGNOLA Éric, M. COSTE Ludovic, Mme LAIGNEAU Jeanine, Mme MOUISSAT Lynda, Mme BETTON Marielle, Mme VERRROT Anna et Mme FAURE Elisabeth.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absent(s) : M. BESSET Michel, M. GUICHARD Patrick, M. VIGNON Georges, et M. VOSSIER Patrick excusés.

Mme BRUNIERE Aurélie a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

Convention de partenariat pour l'agence postale communale.

Considérant que la poste propose une convention de partenariat pour l'agence postale communale. La présente convention établit les conditions dans lesquelles certains services de La Poste sont proposés en partenariat avec les communes, ainsi que les droits et obligations de chacune des parties.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat pour l'agence postale communale avec la Poste.

DONNE MANDAT à Monsieur le Maire pour signer toutes pièces se rapportant à ce poste.

QUESTIONS DIVERSES

- Comptage voirie route des Vées (*Sud -> Nord = 1 171 et Nord -> Sud = 1 159*) ;
- Rentrée scolaire (*très bonne rentrée*) ;
- Dossier environnement ;
- Commission travaux à fixer, bâtiments communaux (*le 16 septembre 2024 à 18h30*) ;
- Enquête public échangeurs autoroutiers (*Enquête publique du 06/09 au 07/10, permanences sur St Rambert d'Albon, Albon et St Barthélémy de Vals, cahier de doléances en mairie*) ;



Mairie

- Journée du patrimoine ;
- Forum des associations ;
- Cérémonie du 11 Novembre ;
- Vœux de la municipalité le vendredi 10 janvier 2025 à 19h00 ;
- Commission site internet (CR, personnel, ...).

PERMIS DE CONSTRUIRE

- M.PERRIN Patrick : 1 380, Chemin du Malen (Création d'un bâtiment agricole) ;
- M. CHAZOT Philippe : 250, Impasse du Grenouillet (Création d'une maison individuelle) ;
- M. ROUVEURE Gilles : 60, Route des Croisées (Régul réalisation d'une extension de 40m²).

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 7 octobre 2024 à 18 h 30.